

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 844**

### Intitulé

DMA : Diplôme des métiers d'art Décor architectural opt. D Domaine des matériaux de synthèse

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CPC n° 13	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le concepteur-réalisateur des métiers d'arts du décor architectural est capable de collecter, analyser, prendre en compte toutes les contraintes en vue de concevoir et réaliser ses propres projets dans les domaines de l'architecture et son environnement, du décor intérieur et du mobilier. Il sait adapter et matérialiser une idée de créateur non technicien.

Il est capable d'améliorer, de repenser, de découvrir des techniques de réalisation pour les adapter aux expressions contemporaines.

Ce métier comporte trois spécialités qui sont:

- la sculpture
- le prototype de définition industrielle
- l'art de reproduction (moulage)

Ces décorateurs connaissent les produits et les matériaux utilisés ainsi que les procédés de réalisation et d'application dédiés à leur spécialité.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'architecture, l'architecture intérieure. Les décors éphémères pour le spectacle, le cinéma et les animations.

le domaine industriels pour le prototypage de pièces ou de produits.

Sculpteur, mouliste, prototypiste, décorateur.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

F1102 : Conception - aménagement d'espaces intérieurs

L1503 : Décor et accessoires spectacle

H2206 : Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

- expression plastique - arts, techniques, civilisations
- composition d'art appliqué
- atelier de création et de réalisation
- français
- langue vivante
- économie et gestion de l'entreprise

#### Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X Le jury, présidé par un inspecteur, est composé à parts égales : - de professeurs de l'enseignement public dans le cadre de la spécialité du diplôme des métiers d'art considérée et, s'il y a lieu, de professeurs appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage. - de membres de la profession intéressée.
En contrat d'apprentissage	X idem
Après un parcours de formation continue	X idem
En contrat de professionnalisation	X idem

Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

Articles D 337-125 à D 337-138 du Code de l'Éducation

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

16/07/87

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

Base Replet Cereq

<http://www.cereq.fr>

#### Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

#### Lieu(x) de certification :

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

#### Historique de la certification :